

Participation **MB**

Table des matières

Approche et priorités de la lutte contre la violence fondée sur le sexe	2
Aperçu du projet	2
Aperçu des activités de participation.....	3
Ce que nous avons entendu	3
Les principes directeurs	3
Thèmes.....	6
1. La prévention : s’attaquer aux causes profondes et aux facteurs systémiques de la violence fondée sur le sexe.....	6
2. Le soutien : fournir une assistance directe aux survivants et aux victimes de la violence fondée sur le sexe.....	9
A. La violence conjugale et la maltraitance sexuelle.....	9
B. Les jeunes.....	12
C. L’exploitation sexuelle, les personnes disparues et la traite de personnes.....	12
D. L’accès aux soutiens	14
3. L’intervention : assurer le soutien et la surveillance des personnes qui ont commis des actes de violence fondée sur le sexe	17
Les répercussions de la COVID-19	19
1. Les besoins émergents de la part de la clientèle (survivants ou victimes).....	19
2. Les besoins et les défis organisationnels émergents.....	24
Prochaines étapes.....	25
Annexe : Profil des intervenants	26

Liste des acronymes

2SLGBTQQA	deux esprits, lesbiennes, gais, bisexuelles, transgenres, queer, en questionnement, intersexuelles et asexuelles
ASL	Langage ASL (American Sign Language)

Approche et priorités de la lutte contre la violence fondée sur le sexe

Aperçu du projet

Le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe a été créé pour coordonner les mesures du Manitoba en matière de lutte contre la violence fondée sur le sexe. C'est la première fois qu'un comité ministériel est créé pour se consacrer à cette question importante. Le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe reconnaît que pour lutter efficacement contre la violence fondée sur le sexe, il faut examiner les mesures de soutien existantes, définir des possibilités d'amélioration et appuyer les efforts déployés dans la collectivité.

Le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe travaille à l'élaboration d'un cadre pour communiquer la manière dont le gouvernement lutte contre la violence fondée sur le sexe dans la province. Le cadre comprendra des domaines d'action prioritaires établis en fonction de l'information dont nous disposons et de recommandations issues de récentes activités de participation et des réunions des intervenants, ainsi que de l'ensemble des données probantes tirées de recherches et de rapports existants.

- Improving Access and Coordination of Mental Health and Addiction Services:
A Provincial Strategy for all Manitobans (aussi appelé « rapport VIRGO », en anglais seulement)
- Le Tracia's Trust : Collaboration and Best Practices on Ending Sexual Exploitation and Sex Trafficking in Manitoba (en anglais seulement)
- Étude de délimitation de l'étendue « Winnipeg, ville sûre »
- S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté
- Commission de vérité et réconciliation du Canada - Appels à l'action
- Réclamer notre pouvoir et notre place : Rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées
- Plan d'action pour la modernisation du droit de la famille et Plateforme en ligne du droit de la famille
- Stratégie en matière de services de police et de sécurité publique du Manitoba (en anglais seulement)
- Stratégie de modernisation du système de justice pénale
- Collaboration continue avec le Family Violence Consortium of Manitoba et la Manitoba Association of Women's Shelters Inc.

En octobre 2020, le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe a lancé un processus de participation ciblé visant à obtenir l'avis des intervenants actifs dans le domaine de la lutte contre la violence fondée sur le sexe afin de contribuer à l'élaboration du cadre provincial.

Aperçu des activités de participation

Les ministères ont examiné quels étaient les principaux intervenants engagés dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe, ce qui a permis de dresser une liste d'environ 175 organismes.

Au total, 69 personnes ont répondu à un sondage entre le 1er et le 15 octobre 2020. Les organismes représentés fournissent des services dans l'ensemble de la province et s'occupent également de divers aspects liés à la violence fondée sur le sexe (voir l'Annexe : Profil des intervenants).

Ce que nous avons entendu

Les répondants ont fourni des commentaires sur les principes directeurs, les sujets ou les mesures se rapportant à trois thèmes (la prévention, le soutien et les mesures d'intervention) et sur les répercussions de la COVID-19.

Les principes directeurs

Nous avons demandé aux répondants d'examiner la liste suivante de principes directeurs qui orienteront le travail du Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe et toutes les mesures prévues dans le cadre proposé.

Les mesures et les approches visant à lutter contre la violence fondée sur le sexe devraient :

- reconnaître que la violence fondée sur le sexe est enracinée dans l'inégalité historique entre les sexes et l'oppression systémique qui existe à l'échelle mondiale, notamment dans la colonisation et d'autres formes de discrimination persistante;
- traiter les survivants avec respect et de manière à préserver leur dignité;
- être centrées sur les survivants et tenir compte des traumatismes;
- être conçues en fonction d'une approche intersectionnelle et d'une compréhension de l'intersectionnalité;
- favoriser la collaboration entre les survivants, la collectivité, les fournisseurs de services et le gouvernement;
- mettre en permanence l'accent sur la réconciliation et sur le processus continu d'établissement et de maintien de relations mutuellement respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones;
- soutenir la mise en œuvre de solutions dirigées par les Autochtones;
- appuyer le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et ses appels à la justice;
- reconnaître le rôle des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe;
- favoriser des initiatives, des politiques, des dispositions législatives et des services novateurs et fondés sur des données probantes qui :
 - sont adaptés aux besoins de la population diversifiée du Manitoba;
 - sont culturellement appropriés et sécurisants;

- sont inclusifs de toutes les personnes, sans distinction de sexe et d'orientation sexuelle, d'ethnie, de race, de culture et de capacités;
- sont établis en collaboration avec la collectivité;
- sont élaborés en fonction des forces et des capacités de la collectivité;
- tiennent compte des traumatismes et des forces;
- sont conçus de manière à intégrer des moyens appropriés de collecte et de communication des données;
- font l'objet d'un suivi afin de déterminer leur efficacité.

Commentaires sur les principes directeurs

Des répondants ont exprimé leur appui aux principes directeurs énumérés. Les commentaires sur les principes énumérés et les suggestions d'autres principes à retenir sont résumés ci-dessous.

Commentaires sur les principes énumérés :

- Une approche dirigée par les survivants est essentielle afin de veiller à ce que les initiatives soient conçues, mises en œuvre et évaluées par les personnes qui les utilisent, selon le principe « Rien pour nous sans nous. »
- Donner suite aux appels à la justice des femmes et filles autochtones disparues et assassinées est une priorité. Dire qu'on soutient ou qu'on appuie des mesures n'est pas assez. Il faudrait un engagement à « mettre en œuvre » des mesures relativement aux 231 appels à la justice.
- Il faudrait concevoir les initiatives, les politiques, les dispositions législatives et les services en tenant compte des expériences et des connaissances des personnes, des collectivités et des populations touchées par la violence fondée sur le sexe.
- La collaboration (conception participative) est essentielle et doit être placée au cœur des principes directeurs : les survivants, les auteurs de violence, le gouvernement, les membres de la collectivité et les autres intervenants doivent se réunir pour dégager des solutions, les mettre en œuvre, en assurer le suivi et les évaluer.
- « Reconnaître le rôle des hommes et des garçons » ne va pas assez loin : les hommes et les garçons doivent être mobilisés et participer à la lutte contre la violence fondée sur le sexe.
- Toutes les personnes, y compris les survivants et les auteurs de violence, doivent être traitées avec dignité et respect. Tous les Canadiens doivent être traités avec bienveillance, dans le respect de leurs droits, et bénéficier de l'égalité des chances, indépendamment de leur sexe, de leur culture et de leur milieu socio-économique.
- Il est recommandé d'inclure des exemples « d'autres formes de discrimination persistante » (p. ex., le racisme, le sexisme et l'homophobie).

Autres principes directeurs :

- La violence fondée sur le sexe ne concerne pas seulement une communauté démographique ou culturelle; les mesures de lutte contre la violence fondée sur le sexe doivent tenir compte des influences culturelles (y compris le patrimoine culturel) et du contexte.
- Les principes directeurs n'accordent pas de priorité à la prévention.
- Les approches dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe doivent comporter un soutien aux enfants.

Suggestions concernant le cadre en tant que tel :

- Le cadre devrait être établi à partir d'une approche fondée sur les droits.
- L'expression « jeunes à risque » positionne les jeunes comme le problème, plutôt que les systèmes qui les entourent et qui sont à l'origine du risque.
- La culture autochtone ne doit pas être considérée comme étant homogène; il est important de reconnaître et de faire en sorte que les services reflètent la diversité au sein de la culture autochtone.
- Les communautés 2SLGBTQQIA sont exclues du présent sondage et ne sont pas précisément reconnues comme une population vulnérable à la violence.
- Il faut mettre l'accent sur les femmes et les filles autochtones et sur les personnes 2SLGBTQQIA - leur victimisation est unique et exige une réponse unique.
- Les solutions communautaires dirigées par des Autochtones (axées sur la guérison) méritent une catégorie à part - elles reposent sur les piliers de la prévention, du soutien et de l'intervention. La guérison est d'une importance vitale, autant pour les personnes que pour les collectivités.

Thèmes

Nous avons demandé aux répondants de donner leur avis sur le degré de priorité de différents sujets sous trois thèmes, qui sont la prévention, le soutien et l'intervention. Leurs commentaires permettront de classer par ordre de priorité les mesures à intégrer dans le cadre provincial et de cerner des éléments manquants ou émergents.

1. La prévention : s'attaquer aux causes profondes et aux facteurs systémiques de la violence fondée sur le sexe

Les répondants ont classé les sujets selon les trois degrés de priorité suivants : élevé, modéré ou bas. La majorité des répondants ont attribué un degré de priorité élevé aux six sujets. Les principaux sujets auxquels les répondants ont attribué un degré de priorité élevé étaient les suivants, en ordre décroissant : l'éducation et la formation sur les relations saines, le consentement et le concept de masculinité saine, le soutien aux enfants touchés par la violence conjugale et la violence familiale et le soutien offert aux parents autochtones.

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
L'éducation et la formation sur les relations saines, le consentement et le concept de masculinité saine	88 %	7 %	4 %	0 %
Le soutien aux enfants touchés par la violence conjugale et la violence familiale	84 %	13 %	3 %	0 %
Le soutien offert aux parents autochtones	84 %	13 %	1 %	1 %
L'éducation et la formation en vue de lutter contre le harcèlement sexuel	68 %	29 %	3 %	0 %
L'éducation et la formation sur les actes de violence fondée sur le sexe commis au moyen de la technologie	67 %	23 %	10 %	0 %
L'éducation et la formation en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle	65 %	25 %	10 %	0 %

Commentaires liés à la prévention

Nous avons ensuite demandé aux répondants s'il y avait d'autres sujets à ajouter sous le thème de la prévention. Les réponses résumées sont présentées ci-dessous :

Les hommes

- Pour être efficace, la prévention de la violence fondée sur le sexe doit s'adresser notamment aux hommes.

- Voici quelques suggestions en ce sens : des campagnes de sensibilisation du public pour aider les hommes à comprendre leurs comportements nuisibles ou abusifs dans leurs relations; un soutien continu et un suivi pour les hommes qui ont des comportements violents; des ateliers pour les hommes et les garçons sur le concept de masculinité toxique; des activités d'éducation et de guérison destinées aux hommes.
- Un soutien doit être offert aux hommes qui sont victimes de violence familiale ou de violence conjugale.

Sensibilisation et transformation du système

- L'éducation et la formation ne se traduisent pas nécessairement par un changement dans les comportements. Les répondants ont recommandé de privilégier plutôt la sensibilisation. La sensibilisation est d'une importance capitale quand il s'agit de décrire la réalité et aussi de contribuer à une meilleure application des lois et à une transformation systémique.

Pauvreté, logement et mesures globales de soutien

- De nombreux répondants ont souligné le lien entre la pauvreté et la violence fondée sur le sexe.
- Les répondants ont nommé la réduction de la pauvreté, les logements non sécuritaires et inabordables, les inégalités financières, le sous-emploi et le fait d'être sans emploi, les obstacles à l'éducation et l'insécurité alimentaire comme des éléments importants dont il faut tenir compte dans la prévention de la violence fondée sur le sexe. Les partenariats intersectoriels sont essentiels.
- Selon des répondants, la réduction de la pauvreté devrait être l'objectif principal, et l'augmentation des services est plus importante que l'éducation.
- Des répondants ont indiqué que des mesures globales de soutien, dont des services sociaux axés sur la prévention précoce (programmes d'éducation des jeunes enfants, alphabétisation, ressources extrascolaires et scolaires, programmes alimentaires, programmes de réduction des méfaits, etc.), associées à des organismes dirigés par des Autochtones et des programmes novateurs en matière de pertinence culturelle, sont essentielles à la prévention de la violence fondée sur le sexe.

Solutions dirigées par des Autochtones

- Le soutien de la mise en œuvre de mesures gérées par des Autochtones dans la lutte contre la violence fondée sur le sexe a été nommé par la majorité des répondants. Les mesures dirigées par les Autochtones comprennent des mesures de prévention, de soutien et d'intervention et permettent une guérison des personnes et des collectivités; ce type de guérison est fondamental.

Parents et familles

- Les répondants s'entendaient sur le fait que le soutien aux parents autochtones est un élément de prévention important. Les répondants ont souligné que le soutien doit passer par un processus de décolonisation centré sur les connaissances autochtones.

- De nombreux répondants ont déclaré qu'il était également nécessaire de soutenir d'autres parents, y compris ceux qui ont survécu à des traumatismes et à la violence fondée sur le sexe.
- Les répondants ont recommandé des programmes adaptés à la culture et destinés à tous les membres des familles.

Soutiens en santé mentale

- Des répondants ont également souligné l'importance du soutien en matière de santé mentale, notamment l'accès à un soutien en cas de traumatisme et de dépendances. Des répondants ont décrit des problèmes liés aux longues listes d'attente pour des traitements publics des dépendances et les services professionnels dans le domaine de la santé mentale, ainsi que la nécessité d'investir dans des ressources en santé mentale à long terme et des services d'aide dans les situations de crise.
- Les répondants ont indiqué qu'un soutien communautaire était essentiel pour aider les survivants de la traite des personnes et de l'exploitation sexuelle et faire de la prévention.

Collaboration intersectorielle

- Améliorer les partenariats intersectoriels a été désigné comme un élément essentiel dans l'ensemble des aspects de la lutte contre la violence fondée sur le sexe.
- Des participants ont indiqué qu'il fallait soutenir les efforts de prévention et d'aide communautaire de proximité, et améliorer la collaboration entre les organismes qui se consacrent entièrement ou partiellement à la lutte contre la violence fondée sur le sexe (p. ex., différents types d'organismes de première ligne et les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice).

L'éducation et la formation des enfants

- De nombreux répondants ont souligné l'importance de l'éducation des jeunes enfants, y compris de l'éducation sexuelle, au sujet des relations saines, du consentement, de l'estime de soi, de la responsabilité personnelle, des limites, de la diversité des genres et de la sensibilisation à la violence dans la famille.
- Les répondants ont également recommandé l'éducation des enfants plus âgés et des adolescents sur la violence fondée sur le sexe et ses conséquences juridiques et sociales.

Autres types de formation

Les répondants ont indiqué plusieurs autres sujets de formation à ajouter dans le cadre de la prévention, notamment les sujets suivants :

- une formation sur les relations saines pour les nouveaux arrivants;
- une formation sur l'histoire des femmes et l'histoire des peuples autochtones;
- une formation sur l'inégalité et les liens entre l'inégalité et la violence fondée sur le sexe;
- une formation sur le racisme systémique et structurel, le patriarcat et la colonisation;
- une formation sur la régulation émotionnelle et la communication;

- une formation sur les « mythes en matière de viol » et sur la manière dont ces mythes nuisent au signalement des faits.

Les répondants ont souligné que toutes les formations doivent être intersectorielles. Les répondants ont également recommandé que la formation sur les relations saines comprenne du soutien et des outils pour prendre des mesures en cas de mauvais traitements.

2. Le soutien : fournir une assistance directe aux survivants et aux victimes de la violence fondée sur le sexe

Les répondants ont classé les sujets selon les degrés de priorité élevé, modéré ou bas. Les sujets ont été regroupés en quatre catégories, qui étaient les suivantes : la violence conjugale et la maltraitance sexuelle; les jeunes; l'accès aux soutiens; l'exploitation sexuelle, les personnes disparues et la traite de personnes.

A. La violence conjugale et la maltraitance sexuelle

Dans la catégorie de la violence conjugale et de la maltraitance sexuelle, les répondants ont indiqué l'amélioration des soutiens en matière de logement pour les victimes comme étant la principale priorité (94 % des répondants l'ont classée comme une priorité élevée). Viennent ensuite la formation qui tient compte des traumatismes à l'intention des policiers et des professionnels de la santé (88 % des répondants l'ont classée comme une priorité élevée), l'amélioration des logements d'urgence pour les femmes, y compris de meilleures lignes d'écoute téléphonique et un suivi intégré (83 %), et l'élargissement des soutiens aux victimes d'agression sexuelle dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba (83 %).

Remarque : parmi les répondants qui fournissent des services à l'extérieur de Winnipeg, 83 % ont classé comme une priorité élevée l'élargissement des soutiens aux victimes d'agression sexuelle dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba.

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
La violence conjugale et la maltraitance sexuelle				
Plus de soutiens en matière de logement pour les victimes	94 %	4 %	0 %	1 %
Une formation qui tient compte des traumatismes à l'intention des policiers et des professionnels de la santé	88 %	10 %	1 %	0 %
Une amélioration des logements d'urgence pour les femmes, y compris de meilleurs services téléphoniques d'aide en situation de crise et un suivi intégré	83 %	16 %	0 %	1 %

Un élargissement des soutiens aux victimes d'agressions sexuelles dans les zones rurales et dans le nord du Manitoba	83 %	17 %	0 %	0 %
Une amélioration de la compréhension des facteurs de risque de la violence conjugale dans les différents systèmes	74 %	23 %	3 %	0 %
Des moyens accessibles et sûrs pour les victimes et les auteurs de violence pour demander de l'aide (p. ex., au moyen des médias sociaux)	74 %	25 %	0 %	1 %
Un soutien aux familles touchées par la violence conjugale et qui vivent une séparation ou un divorce	72 %	25 %	3 %	0 %
Un soutien aux victimes qui participent à des programmes de justice réparatrice, notamment aux programmes culturels et dirigés par des Autochtones	65 %	33 %	0 %	1 %
Un soutien aux professionnels de la santé pour les aider à offrir des possibilités d'intervention	59 %	36 %	0 %	4 %
Une utilisation accrue des outils d'évaluation des risques	45 %	41 %	9 %	6 %

Commentaires liés à la violence conjugale et à la maltraitance sexuelle :

Un accès équitable aux services dans tout le Manitoba

- Les répondants ont souligné l'importance d'un accès équitable aux services pour tous les Manitobains.
- Des répondants ont parlé de la nécessité de mettre en place une approche coordonnée pour assurer un accès équitable aux services pour les survivants, y compris l'accès aux examens médico-légaux après une agression sexuelle, le traitement des dépendances, le soutien en matière de santé mentale et l'accès aux signalements par des tiers.

Services de soutien

- Dans l'ensemble, le sentiment général était qu'il fallait plus de services, en particulier pour les personnes vulnérables et les plus touchées par la violence fondée sur le sexe (p. ex., en raison d'un traumatisme intergénérationnel, de la pauvreté et du risque intersectionnel).
- De nombreux répondants ont déclaré qu'il faudrait améliorer l'accès à des services de longue durée qui tiennent compte des traumatismes en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
- Le soutien aux francophones et aux membres de la communauté 2SLGBTQQIA qui sont touchés par la violence conjugale et d'autres formes de violence fondée sur le genre a été mentionné.

- Des répondants ont souligné la nécessité d'améliorer les soutiens aux familles et aux amis des personnes touchées par la violence conjugale et d'autres formes de violence fondée sur le sexe.
- De nombreux répondants ont déclaré qu'une formation est nécessaire dans tous les systèmes (p. ex., les services de police, les services d'aide aux victimes, les services médicaux, les fournisseurs de services de première ligne) en matière de soins tenant compte des traumatismes, de réduction des méfaits, et de pratiques anti-oppressives et antiracistes.
- Des répondants ont fait état de besoins particuliers en matière de soutien, notamment pour aider les victimes et les survivants à s'orienter dans les principaux systèmes (p. ex., lorsqu'une personne a besoin de soutien pour faire une déclaration à la police contre un partenaire ou lorsqu'une mère doit s'orienter auprès des Services à l'enfant et à la famille dans une situation où elle est à risque d'itinérance).
- Des soutiens sont nécessaires pour les victimes adultes d'actes de violence familiale commis au moyen de la technologie.
- Les femmes et les jeunes filles ont grand besoin d'un endroit sûr accessible 24 heures sur 24. Des répondants ont signalé que Winnipeg est la seule ville du Canada qui n'en possède pas.

Soutien des interventions communautaires dirigées par des Autochtones (guérison)

- Des répondants ont signalé des besoins de services dirigés par des Autochtones, sans barrières, culturellement pertinents et fondés sur les connaissances autochtones.
- Des répondants ont signalé des besoins de guérison pour les personnes et les collectivités.

Système de refuge

- De nombreux répondants ont indiqué que des services sont nécessaires pour les femmes qui n'ont pas d'endroit sûr pour vivre ou se loger, pour les personnes itinérantes ou à risque d'itinérance et les personnes les plus vulnérables et les plus à risque.
- Des répondants ont fait part de leurs inquiétudes concernant le système de refuge actuel. Parmi les inquiétudes exprimées, citons la nécessité d'accroître le financement des systèmes désuets afin de répondre aux besoins et aux demandes de services croissants (p. ex., ordonnances de protection, planification de la sécurité, prévention, sensibilisation), le fait que les refuges ne répondent pas aux besoins de certaines populations vulnérables (p. ex., les personnes 2SLGBTQIA, les nouvelles arrivantes, les toxicomanes, les itinérantes ou les personnes qui vivent avec des problèmes complexes de santé mentale), et les partenariats avec les organismes qui œuvrent auprès des populations vulnérables pourraient être renforcés.
- Des répondants ont recommandé qu'un agent de police soit disponible pour aider à prendre les déclarations et pour escorter les femmes lorsque celles-ci vont recueillir des effets personnels à leur domicile.
- Des répondants ont soulevé la nécessité d'accroître les soutiens en matière de logement de transition.

- Les refuges pourraient être améliorés afin d’y inclure des espaces sécuritaires désignés pour que les enfants puissent s’y retrouver ensemble, jouer et avoir la liberté d’être des enfants. Des répondants ont suggéré de prévoir un soutien pour l’embauche d’éducateurs des jeunes enfants.

B. Les jeunes

Dans la catégorie des jeunes, les répondants ont classé l’accès rapide aux ressources en santé mentale comme étant la principale priorité (93 % des répondants l’ont classée comme une priorité élevée). Viennent ensuite l’accès aux services de santé mentale et de traitement des traumatismes pour les filles et les jeunes femmes (88 % des répondants l’ont classée comme une priorité élevée) et le soutien offert aux jeunes qui ne sont plus pris en charge en raison de leur âge (86 %).

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
Les jeunes				
L’accès rapide aux ressources en santé mentale pour les jeunes	93 %	6 %	1 %	0 %
L’accès à des services de santé mentale et de traitement des traumatismes pour les filles et les jeunes femmes	88 %	10 %	1 %	0 %
Le soutien offert aux jeunes qui ne sont plus pris en charge en raison de leur âge	86 %	9 %	4 %	1 %
La collaboration avec les écoles et les éducateurs pour connaître les jeunes à risque	64 %	26 %	7 %	3 %

Commentaires liés aux jeunes :

L’accès à des services de santé mentale et de traitement des traumatismes

- Plusieurs répondants ont signalé le besoin d’améliorer l’accès et l’offre de services de santé mentale et de traitement des traumatismes pour tous les jeunes (en particulier pour les garçons et les jeunes hommes).

Interventions dirigées par des jeunes

- Des répondants ont souligné l’importance des initiatives dirigées par les jeunes.

C. L’exploitation sexuelle, les personnes disparues et la traite de personnes

Dans la catégorie de l’exploitation sexuelle, des personnes disparues et de la traite des personnes, les répondants ont classé l’amélioration des services d’évaluation d’urgence, de traitement et de santé mentale

pour les jeunes qui sont exploités sexuellement et sont à risque élevé comme étant la principale priorité (90 % des répondants l'ont classée comme une priorité élevée). Viennent ensuite l'amélioration de la collaboration des services de police en ce qui concerne les personnes exploitées, la traite des personnes et les femmes et filles autochtones disparues et assassinées (81 % des répondants) et la mise en place de mesures coordonnées de lutte contre l'exploitation sexuelle en y faisant participer la collectivité et les survivants (77 %).

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
Exploitation sexuelle, personnes disparues et traite de personnes	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
Améliorer les services d'évaluation d'urgence, de traitement et de santé mentale pour les jeunes qui sont exploités sexuellement et présentent un risque élevé	90 %	4 %	3 %	3 %
Améliorer la collaboration des services de police en ce qui concerne les personnes exploitées, la traite des personnes et les femmes et filles autochtones disparues et assassinées	81 %	9 %	6 %	4 %
Mettre en place de mesures coordonnées de lutte contre l'exploitation sexuelle en y faisant participer la collectivité et les survivants	77 %	17 %	1 %	4 %
Avoir un protocole provincial normalisé en cas de disparition de personnes	67 %	23 %	4 %	6 %

Commentaires sur le sujet de l'exploitation sexuelle, des personnes disparues et de la traite de personnes

Soutiens

- De nombreux répondants ont souligné le besoin de processus de guérison culturellement sécurisants et adaptés, y compris la nécessité de soutenir davantage les organismes et les services dirigés par des Autochtones.
- De nombreux répondants ont également souligné la nécessité de soutenir davantage les mesures communautaires et de proximité dans la lutte contre l'exploitation sexuelle.
- Des répondants ont insisté sur l'importance des interventions dirigées par des survivants.
- Des répondants ont également insisté sur le manque de logements d'urgence pour les victimes d'exploitation sexuelle et de la traite de personnes. Les répondants ont indiqué que la province doit intensifier ses efforts pour travailler en collaboration avec les refuges, soit pour augmenter leurs capacités et les financer en conséquence, soit pour élaborer d'autres solutions.

Collaboration intersectorielle

- Les répondants ont signalé le besoin d'une amélioration de la mobilisation et de la collaboration entre les systèmes au sein desquels les jeunes à risque interagissent le plus (les écoles, les organismes de services aux jeunes et les services de protection de l'enfance). Ces systèmes ont un rôle important à jouer et sont des partenaires clés qui doivent être présents à la table des discussions en matière de prévention de la violence.

D. L'accès aux soutiens

Dans la catégorie de l'accès aux soutiens, les répondants ont classé la compétence culturelle des fournisseurs de services comme étant la principale priorité (84 % des répondants l'ont classée comme une priorité élevée). La deuxième priorité était les stratégies visant à réduire la sous-déclaration de la violence fondée sur le sexe (72 %).

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
L'accès aux soutiens				
La compétence culturelle des fournisseurs de services	84 %	16 %	0 %	0 %
Les stratégies visant à réduire la sous-déclaration de la violence fondée sur le sexe	72 %	22 %	4 %	1 %
Mieux faire connaître les nouvelles mesures législatives relatives à la violence fondée sur le sexe (p. ex., la possibilité d'obtenir un arrêt de travail pour les personnes touchées par la violence interpersonnelle et les mesures permettant aux survivants de résilier un bail de manière anticipée)	64 %	30 %	4 %	1 %
L'offre de renseignements accessibles en plusieurs langues, dont l'American Sign Language (ASL)	61 %	32 %	6 %	1 %

Commentaires sur l'accès au soutien :

Des services d'interprétation et des ressources culturellement sécurisantes à tous les échelons de la prévention, du soutien et de l'intervention

- Les répondants ont relevé des lacunes et des incohérences dans les services destinés aux nouveaux arrivants et aux populations autochtones et ont recommandé que davantage de travaux soient entrepris pour garantir un accès équitable et cohérent à des services d'interprétation et à des ressources adaptées à la culture.
- La « compétence culturelle » doit intégrer le pouvoir et les privilèges dans la conversation.

Transport

- Des répondants ont souligné que le manque de possibilités de transport sécuritaire était un problème, en particulier dans le contexte de la COVID-19. Le transport des personnes, notamment des personnes qui cherchent un refuge ou un endroit sûr, est un besoin urgent, en particulier en dehors de Winnipeg.
- Un besoin connexe est d'aider les victimes qui vivent dans des refuges à récupérer leurs biens à leur domicile, lorsque l'auteur d'actes de violence y vit encore.

L'alphabétisation et l'accès à la technologie

- Un autre besoin qui a été mis en évidence pendant la pandémie concerne l'accessibilité de l'information. Un soutien est nécessaire pour surmonter les obstacles à la communication de l'information et au soutien des personnes ayant différents niveaux d'alphabétisation et différents accès à la technologie. Par exemple, des répondants ont recommandé de fournir de l'information par vidéo (avec traduction en ASL) et de diffuser l'information en ligne dans diverses langues et formats.
- Les répondants ont également souligné l'importance pour les fournisseurs de services de première ligne de renseigner les personnes sur les systèmes dans un langage simple.

Commentaires généraux sur le soutien

En plus des commentaires portant sur les quatre catégories ci-dessus, les répondants ont précisé les sujets à ajouter sous le thème du soutien qui n'étaient pas spécifiquement liés à l'une des quatre catégories ci-dessus.

Soutiens destinés aux hommes

- De nombreux répondants ont souligné l'importance d'améliorer le soutien en matière de santé mentale et de traitement des traumatismes pour les garçons et les hommes.

Un processus de guérison culturellement sécurisant et dirigé par des membres de la collectivité

- Tout au long du sondage, les répondants ont souligné l'importance d'offrir des services de soutien à faible barrière, communautaires, dirigés par des Autochtones et qui sont fondés sur des connaissances autochtones.
- Les interventions dirigées par des Autochtones contre la violence fondée sur le sexe permettent une guérison individuelle et communautaire.
- Des répondants ont souligné l'importance des appels à la justice des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées et de fournir le financement nécessaire à la mise en œuvre de mesures pour répondre à ces appels à la justice.
- Des répondants ont indiqué le besoin d'une réponse communautaire en matière de violence fondée sur le sexe, y compris en ce qui concerne la violence conjugale et l'exploitation sexuelle.

Collaboration intersectorielle (conception participative)

- Améliorer les partenariats intersectoriels a été désigné comme un élément essentiel de la lutte contre la violence fondée sur le sexe. Il faut aider les services de soutien communautaires à établir ces partenariats, en particulier avec les grands organismes.

Soutien aux femmes et aux filles autochtones et aux personnes 2SLGBTQQIA

- Des répondants ont souligné l'importance de fournir des réponses uniques à la violence à l'égard des femmes et des filles autochtones et des personnes 2SLGBTQQIA.

Le système de justice et les services policiers

- Des répondants ont indiqué le besoin d'améliorer l'accès au système de justice (p. ex., augmenter l'offre de conseils juridiques gratuits ou à faible coût, ainsi que le nombre de travailleurs des services aux victimes), ainsi que le besoin d'améliorer les services juridiques tenant compte des traumatismes, en particulier pour les personnes touchées par la violence conjugale, la maltraitance sexuelle et les affaires relevant du droit de la famille.
- Des répondants ont exprimé leur inquiétude quant aux pratiques policières actuelles. Même si beaucoup ont convenu de l'importance d'une formation tenant compte des traumatismes, certains ont indiqué que cela ne permettrait pas de s'attaquer aux causes profondes des interventions policières institutionnalisées ni du contexte global de la dynamique des services de police. Certains ont souligné le besoin d'une réforme de la police (pour bâtir un climat de confiance et de bonnes relations, et offrir une formation qui vise à améliorer le contexte global de la dynamique des services policiers et des opérations policières institutionnalisées).
- Des répondants ont souligné le besoin de reconsidérer la mise en liberté sous caution des délinquants violents et sexuels.
- De nombreux répondants ont souligné le besoin de services accessibles, culturellement adaptés, respectueux et sécurisants (notamment en matière de santé mentale, de réduction des méfaits, de bien-être et de sensibilisation).
- Des répondants ont signalé le besoin d'un soutien financier accru des fournisseurs de services pour que ceux-ci puissent mieux retenir les employés formés et ainsi améliorer la qualité de leurs services.
- Pour lutter contre la violence à long terme, les répondants ont recommandé des approches du bien-être centrées sur la personne, qui permettent d'éliminer les obstacles au soutien en matière de santé mentale (p. ex., la peur et la stigmatisation) et de changer les attitudes et les conceptions (p. ex., en ce qui concerne les relations, la sexualité et l'identité).
- Dans l'ensemble, les répondants ont souligné le besoin d'une réforme et d'un changement systémique pour combler les lacunes et les faiblesses importantes des divers systèmes (p. ex., dans les cas d'agression sexuelle et dans le système de protection de l'enfance).

3. L'intervention : assurer le soutien et la surveillance des personnes qui ont commis des actes de violence fondée sur le sexe

Les répondants ont classé les sujets selon les degrés de priorité élevé, modéré ou bas. La majorité des répondants ont attribué un degré de priorité élevé aux cinq sujets. Les principales priorités étaient les suivantes, en ordre décroissant : améliorer la compréhension de l'effet des traumatismes intergénérationnels en mettant l'accent sur les populations autochtones (87 % des répondants l'ont classée comme une priorité élevée), les services tenant compte des traumatismes destinés aux femmes incarcérées qui ont des dépendances (83 %) et le soutien des initiatives destinées aux hommes qui ont des comportements violents (77 %).

Indiquez le degré de priorité de chacun des sujets.				
	Priorité élevée	Priorité modérée	Priorité basse	Je ne suis pas certain(e)
Améliorer la compréhension de l'effet des traumatismes intergénérationnels en mettant l'accent sur les populations autochtones	87 %	13 %	0 %	0 %
Les services tenant compte des traumatismes destinés aux femmes incarcérées qui ont des dépendances	83 %	12 %	6 %	0 %
Le soutien des initiatives destinées aux hommes qui ont des comportements violents	77 %	20 %	3 %	0 %
La formation aux relations saines culturellement sécurisantes à l'intention des délinquants	71 %	26 %	3 %	0 %
Développer les activités de justice réparatrice	68 %	23 %	6 %	3 %

Commentaires liés aux mesures d'intervention

Les mesures d'intervention non conventionnelles (non policières et mesures autres que la prison)

- Des répondants ont recommandé des mesures en matière de sécurité publique qui ne font pas intervenir la police et qui mettent l'accent sur la désescalade, la réduction des méfaits et la réponse aux besoins de base (logement, alimentation, services).
- Certains répondants ont insisté sur le fait que la prison devrait vraiment être un dernier recours, en particulier pour les jeunes. S'il n'y a pas d'autres possibilités que l'incarcération, les répondants ont déclaré qu'il devrait y avoir des services autochtones d'éducation, de formation et de soutien dans les prisons.

Guérison pour les auteurs d'actes de violence

- De nombreux répondants ont souligné le besoin d'améliorer les soutiens destinés aux hommes qui ont des comportements violents, notamment :
 - offrir des approches constructives de justice réparatrice, lesquelles apportent une compréhension de la manière dont les auteurs des actes de violence en sont venus à ces actes, et qui sont fondées sur l'empathie et la responsabilité;
 - offrir un soutien à la guérison, car de nombreux délinquants ont eux-mêmes été exposés à la violence et aux mauvais traitements;
 - offrir du soutien aux hommes pour leur donner la possibilité d'apprendre comment créer des relations saines et se réorienter.
- Des répondants ont souligné l'importance d'offrir ce type de soutien aux délinquants dès leur sortie de prison. Des répondants ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'absence d'une stratégie à utiliser à la libération des délinquants incarcérés.
- Des répondants ont également exprimé leur inquiétude quant à l'offre de programmes en raison de la COVID-19.
- Des répondants ont insisté sur le fait que les initiatives d'intervention doivent traiter les délinquants avec dignité et les soutenir malgré les actes qu'ils ont commis.
- Des répondants ont déclaré qu'il faut offrir plus de programmes de réhabilitation.

Interventions auprès des jeunes enfants

- Des répondants ont souligné la nécessité d'intervenir auprès des jeunes enfants, notamment en leur donnant accès aux garderies, aux établissements préscolaires et à des mesures d'interventions tout au long de leur parcours scolaire. Les soutiens en matière de santé mentale, y compris un accès accru aux psychologues en milieu scolaire, ont été cités comme des impératifs des interventions précoces en matière de comportement et de santé mentale.

Pauvreté

- De nombreux répondants ont souligné les liens entre la pauvreté, la colonisation, la criminalité et la violence.
- Des systèmes qui réduisent la pauvreté sont considérés comme un élément nécessaire de la solution pour lutter contre la violence fondée sur le sexe aux divers âges.

Justice réparatrice

- Des répondants ont recommandé d'investir dans des initiatives dirigées par les membres de la collectivité qui permettraient de sensibiliser les personnes aux effets des traumatismes intergénérationnels et de déterminer les besoins locaux en matière de justice réparatrice.
- Des répondants ont recommandé une augmentation des activités de justice réparatrice, notamment une formation du personnel des forces de l'ordre.

Les répercussions de la COVID-19

La dernière partie du sondage demandait aux répondants de partager leurs commentaires quant aux répercussions de la COVID-19 sur les populations cibles de leurs organismes. Les répondants ont été invités à répondre aux deux questions ouvertes suivantes :

1. Avez-vous constaté des lacunes dans les programmes et les services liés à la violence fondée sur le sexe depuis le début de l'épidémie de COVID-19? Veuillez expliquer votre réponse.
2. Avez-vous constaté des besoins nouveaux ou émergents de la part des victimes, des survivants ou de leurs familles depuis le début de l'épidémie de COVID-19? Veuillez expliquer votre réponse.

1. Les besoins émergents de la part de la clientèle (survivants ou victimes)

La COVID-19 a généré des risques importants pour les personnes qui subissaient déjà ou risquaient de subir des actes de violence à la maison. L'isolement, le stress, les restrictions de voyage, les exigences d'auto-isolement de la COVID-19 et l'annulation des soutiens (p. ex., l'accès aux amis, à la famille et aux services) ont créé un environnement plus difficile à gérer qu'avant pour les survivants et les victimes. De plus, de nouvelles formes de violence sont apparues ou ont augmenté, par exemple, les degrés de la violence liée à la technologie ont augmenté.

Les répercussions sur la santé des femmes

- De nombreux répondants ont fait état d'une augmentation du stress, de la peur et de l'anxiété.
- Les intervenants constatent une augmentation de l'automutilation et de la toxicomanie.
- Les modifications apportées aux services (p. ex., l'arrêt des groupes de thérapie en personne et la réduction des services de lutte contre les dépendances et d'autres types de services) ont eu des répercussions importantes sur les personnes. Le manque de possibilités d'entrer en contact avec d'autres personnes, la solitude, le stress et l'isolement ont accru les facteurs déclencheurs et réduit l'offre de soutiens.
- Les répondants ont constaté une diminution de l'offre et de la qualité des soins prénataux, pendant le travail et l'accouchement, ainsi que des soins postnataux.

L'isolement et la vulnérabilité des personnes qui vivent dans des contextes de violence

- Pour les personnes vulnérables ou victimes de violence à la maison, la pandémie a considérablement augmenté le risque et a supprimé des soutiens essentiels. L'isolement fait en sorte qu'il est plus fréquent qu'avant que la violence familiale passe inaperçue et ne soit pas signalée, et complique l'accès des victimes aux différents soutiens.
- Il y a moins de possibilités qu'avant de quitter la maison pour se rendre à un endroit sûr. Des répondants ont indiqué que cela peut être particulièrement vrai pour les enfants victimes de violence ou de maltraitance à la maison.
- Les victimes d'abus à la maison sont confrontées à des obstacles technologiques supplémentaires (p. ex., accès limité ou impossible à des plateformes de communication en ligne confidentielles).

- Des répondants ont indiqué que l'isolement crée des obstacles et des risques particuliers pour les nouvelles arrivantes.
- Des personnes choisissent de ne pas se rendre dans un refuge par crainte de contracter la COVID-19.
- Les soutiens aux enfants ont également été touchés (p. ex., des travailleurs de services de soutien ne sont plus autorisés à rendre visite aux enfants, le soutien scolaire pour les enfants qui ont subi des actes de violence a diminué, les endroits sûrs pour les enfants sont restreints, la capacité d'offrir des thérapies ou des services aux enfants à distance est limitée).
- Les services destinés aux nouvelles arrivantes ont été touchés et, par conséquent, les femmes n'ont pas accès à l'information sur les systèmes et les services à leur disposition, notamment aux services destinés aux femmes ayant subi des actes de violence ou de mauvais traitements. Cela peut contribuer à ce que les femmes ne soient pas au courant des services de soutien offerts pour elles et leurs familles, ainsi que des changements apportés aux services en raison de la COVID-19.

Les besoins de base (stress financier, pauvreté, emploi et garde d'enfants)

- La pandémie accentue les écarts qui existent en raison de la pauvreté. Les personnes qui vivent dans la pauvreté ont moins de possibilités de répondre à leurs besoins. De nombreux répondants ont expliqué comment la pandémie complique la vie quotidienne des gens.
- La pandémie a fait ressortir et amplifié des inégalités existantes. Elle a exacerbé les insécurités existantes, notamment l'insécurité alimentaire, l'accès à un logement sûr et stable, l'insécurité liée aux emplois (emplois précaires, sous-emploi et non-emploi) et l'accès aux services de garde d'enfants.
- La grande majorité des répondants a fait état du manque d'accès à la nourriture et aux produits de base. Les fournisseurs de services ont constaté une augmentation importante du nombre de familles qui ont du mal à subvenir à leurs besoins de base en ce qui concerne la nourriture, les fournitures pour bébés, les produits de nettoyage et le logement. De plus, la pandémie a renforcé le besoin de services d'Internet et de téléphone et a encore restreint l'accès dans les collectivités où l'accès personnel n'est pas offert (c.-à-d., lorsque les organismes à but non lucratif et les services communautaires sont fermés ou ont réduit l'accès). Des répondants ont cité des exemples de tablettes électroniques données aux clients, mais les tablettes sont peu utiles si les clients n'ont pas accès aux données (parce qu'ils n'en ont pas les moyens) et si les possibilités de connexion Wi-Fi gratuites sont limitées.
- De nombreux répondants ont décrit comme suit le premier impact de la pandémie sur l'insécurité alimentaire et la sécurité des revenus : l'accès des personnes et des familles qui s'adressaient à des organismes communautaires pour obtenir des services et de la nourriture a soudainement été interrompu. De plus, les personnes qui n'ont pas présenté leur déclaration de revenus (ce qui est très probablement le cas de nombreuses personnes vivant dans la pauvreté) n'ont pas droit à certaines prestations gouvernementales liées à la pandémie.
- Un deuxième impact important décrit par des répondants est l'impact lié à la communication et à la mise en œuvre des changements dans le système de protection de l'enfance. Des répondants

décrivent que des décisions concernant les visites et les regroupements familiaux ont été prises et mal communiquées aux organismes, ce qui a eu en fin de compte des répercussions importantes sur les enfants et leurs familles. Cela a accru la violence vécue au sein des familles et par les jeunes qui vivent dans des établissements d'accueil. De nombreuses familles ne se sont toujours pas remises des interruptions.

- La COVID-19 a également exacerbé les vulnérabilités et augmenté le risque de violence à l'égard des femmes exploitées sexuellement. Des femmes subissent davantage de violence et une augmentation des facteurs liés à leur vulnérabilité et à leur risque et n'ont pas d'endroit sûr accessible 24 heures sur 24 qui répondrait à leurs besoins uniques.
- Les répondants ont dit espérer que nous ne reviendrons pas à la « normale » qui existait avant, où les gens vivaient dans la pauvreté et où il existait tout un système qui les maintenait dans leur situation. La COVID-19 nous donne l'occasion d'examiner comment nous aimerions que soit notre nouvelle normalité, et nous devons prendre soin des personnes les plus touchées et les plus vulnérables avant la COVID-19 et encore plus maintenant en raison de la pandémie. La COVID-19 fait ressortir la nécessité d'un revenu garanti.
- La COVID-19 donne également au gouvernement l'occasion d'examiner comment les choses peuvent être différentes à l'avenir dans une perspective systémique (p. ex., dans les systèmes de justice, d'éducation, de santé et de protection de l'enfance).

Les besoins en matière de services

Dans l'ensemble, les répondants ont indiqué que la COVID-19 complique encore davantage la vie des personnes en difficulté : les lacunes ou insuffisances des services se sont aggravées, les soutiens sont moins accessibles qu'avant, les fournisseurs de services peinent à adapter leurs services et leurs processus internes à la pandémie, les besoins des clients augmentent et les organismes ne parviennent pas à répondre aux demandes changeantes et croissantes.

Les thèmes communs liés aux besoins en matière de services sont résumés ci-après.

L'hébergement sécuritaire et les refuges

- Un nombre important de répondants ont décrit les difficultés d'accès à un refuge ou à un logement sécuritaire pour les victimes de violence.
- Le nombre insuffisant de places dans les refuges (places réduites dans les refuges, possibilités de transition ou de deuxième étape insuffisantes, difficultés pour trouver un logement permanent sûr et abordable), associé à l'absence de moyens de transport sûrs permettant aux clients d'obtenir les services, en particulier dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba, ont créé des obstacles importants pour les victimes de violence.
- De nombreux répondants ont souligné la nécessité d'élargir la gamme de services de refuge, notamment d'offrir des services tenant compte des traumatismes et des services dirigés par des Autochtones (p. ex., un refuge pour les hommes victimes de violence).

Des soutiens accessibles et tenant compte des traumatismes en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances, et des soutiens adaptés à la culture

- Un thème récurrent dans les réponses au sondage est le besoin de soutien en matière de relations saines et de santé mentale. Des répondants ont signalé une augmentation des demandes de ressources en matière de santé mentale, notamment de conseils adaptés à la culture.
- Les répondants ont décrit le besoin de ressources en santé mentale pour les jeunes et les adultes de tous les genres. En particulier, les répondants ont indiqué que des ressources en santé mentale sont nécessaires dans les régions rurales du Manitoba.
- Des participants ont noté des limites particulières à la capacité de fournir des soins culturellement appropriés dans le contexte actuel de la COVID-19, car les soins culturellement appropriés sont offerts en personne.
- Des répondants ont constaté une augmentation du besoin de soutien en santé mentale pour les travailleurs de première ligne, et le besoin d'accroître le financement destiné à aider les organismes à s'adapter et à fournir des programmes adéquats pour aider les clients à mieux gérer les problèmes liés à la santé mentale et aux drogues.
- Des répondants ont déclaré qu'il est difficile de s'attaquer aux causes profondes de la violence en raison du besoin immédiat de traiter les problèmes de santé mentale et de dépendance. Des répondants ont signalé le besoin de formation et d'éducation des travailleurs de première ligne sur la consommation d'alcool et de diverses substances.

Autres soutiens nécessaires pour les personnes touchées par la violence

- Un soutien aux personnes touchées par la violence commise au moyen de la technologie.
- Un soutien financier pour les femmes qui tentent d'échapper à la violence.
- Des moyens de transport sûrs pour accéder à un refuge et récupérer des biens.
- De nouveaux moyens créatifs et confidentiels pour atteindre les personnes qui sont isolées à la maison dans des situations de violence.
- Des services culturellement adaptés aux différents genres, notamment pour les personnes bispirituelles.
- Des mesures communautaires de lutte contre la violence.
- Des activités d'éducation et de sensibilisation à la planification de la sécurité pendant la pandémie de COVID-19.
- Une information accessible sur les services de soutien pour les nouvelles arrivantes.
- Des répondants ont signalé les difficultés d'accès aux services juridiques comme un nouveau défi lié à la pandémie. Les répondants ont décrit une lenteur dans la réponse du système de justice ainsi que des retards et des changements dans les procédures judiciaires qui ont créé des difficultés (p. ex., les clients ne peuvent plus assister en personne aux séances Pour l'amour des enfants; les comparutions par téléphone ne sont pas aussi efficaces ou efficaces pour résoudre les problèmes qu'en personne). Des répondants ont indiqué que la pandémie a également entraîné de la confusion

concernant la garde et le droit de visite si l'un des ménages ou les deux comptent des personnes malades.

Soutiens pour les enfants et les jeunes

- Les répondants ont constaté le besoin de nouveaux moyens de diffuser l'information et d'enseigner aux enfants et aux jeunes à reconnaître les mauvais traitements ou les signes de manipulation psychologique.

Services offerts aux hommes

- Les répondants ont déclaré que le manque de programmes et de soutien pour les hommes qui ont des comportements violents s'est accru en raison de la pandémie. Les répondants ont déclaré que le seul organisme qui fournit des services à cet égard est « toujours au maximum de sa capacité ». Il manque également de programmes et de soutiens pour les hommes qui doivent composer avec des barrières intersectionnelles.
- La COVID-19 a bouleversé la programmation et les groupes de soutien pour les hommes qui ont des comportements violents. Les répondants ont décrit la nécessité de trouver de nouvelles façons de soutenir et de faire participer ces hommes qui sont plus à la maison qu'avant en raison de la COVID-19 et qui ont un accès réduit ou nul aux services.
- Les participants ont recommandé de nouvelles campagnes de sensibilisation pour aider les hommes à comprendre les défis supplémentaires liés aux pressions exercées sur eux en raison de la COVID-19 (p. ex., sur la masculinité et la pandémie).

Services dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba

- De nombreux répondants ont décrit les problèmes liés à l'accès inéquitable aux services pour les survivants et les victimes dans les régions rurales et dans le nord du Manitoba.
- Le besoin de ressources de proximité, y compris d'interventions communautaires dans les collectivités rurales, est une question urgente. Les répondants disent de la situation non pas qu'il y a des lacunes dans les services, mais plutôt qu'il manque de programmes et de services. Les besoins se sont aggravés en raison de la COVID-19.
 - Par exemple, les répondants ont souligné qu'à Winnipeg, les survivants de la violence conjugale et de la maltraitance sexuelle ont accès à une infirmière médico-légale qui tient compte des traumatismes (qui peut fournir des examens médico-légaux et faciliter les contacts avec la police). En dehors de Winnipeg, les survivants n'ont pas accès aux mêmes services, sauf s'ils ont moins de 18 ans.
- Un certain nombre de répondants ont parlé du besoin de mettre en place des interventions communautaires dans les collectivités rurales, notamment en matière de sécurité (p. ex., éduquer les membres de la collectivité à signaler la violence qu'ils voient).
 - Pour illustrer le souhait d'avoir des solutions locales, un répondant a donné l'exemple de collectivités qui envisagent de créer des services locaux de prévention du suicide parce qu'il

existe un fort désir d'offrir un soutien dans le milieu plutôt qu'un soutien centralisé offert par l'intermédiaire de l'office régional de la santé ou d'autres grands organismes. Même si les administrations municipales et les conseils de bande constatent des besoins, les répondants ont déclaré qu'ils ne sont pas nécessairement équipés pour être la ressource qui répondra à ces besoins. Il en va de même pour la prévention, le soutien et l'intervention en matière de violence : les solutions efficaces doivent être locales. Dans de vastes régions de la province, les services sont insuffisants, même dans les collectivités qui ont techniquement accès à un programme de lutte contre la violence familiale et à un service de refuge.

- L'absence de services Internet et téléphoniques fiables dans les régions rurales du Manitoba constitue actuellement un problème de sécurité important.

Autres besoins en matière de services

Des répondants ont également indiqué d'autres besoins de services, par exemple :

- plus de services en français dans tout le Manitoba;
- des activités de formation et d'éducation de la police et de la GRC concernant tous les types de violence.

2. Les besoins et les défis organisationnels émergents

Des répondants ont également réfléchi aux défis et aux nouveaux besoins d'un point de vue organisationnel, qui sont, par exemple :

- l'insuffisance d'équipements de protection individuelle adéquats;
- l'adaptation au travail à domicile et à ses défis (p. ex., Internet et réception limités ou peu fiables);
- l'évolution des méthodes de prestation de services et la difficulté d'offrir des services virtuels (p. ex., organiser des services d'interprétation pour le soutien en ligne; difficulté à joindre la clientèle; demande de services supplémentaires de counseling et d'utiliser différents moyens comme l'envoi de textos);
- l'augmentation de la demande de services;
- la gestion du risque lié à la COVID-19;
- le manque de ressources financières ou de compensation pour mettre en œuvre les modifications nécessaires des services.

À cause de la pandémie, de nombreux fournisseurs de services, notamment les refuges, ont dû réduire le type de services qu'ils fournissent, mais les besoins auxquels ils répondaient continuent d'exister. Comme indiqué ci-dessus, les différents changements (de la fermeture des toilettes accessibles au public à l'arrêt de services ou de programmes) ont eu des répercussions importantes sur les utilisateurs.

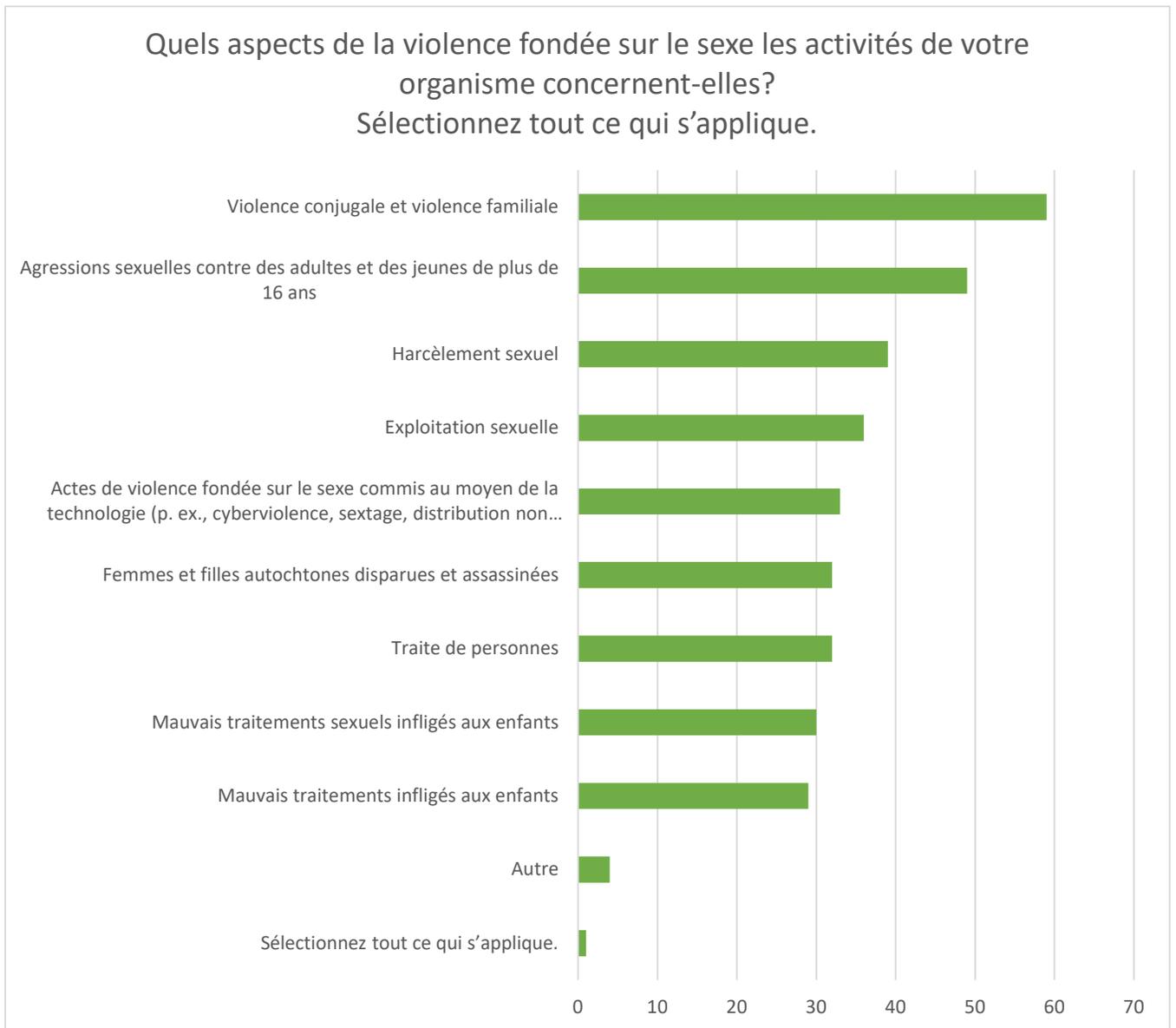
Les répondants ont déclaré que, dans l'ensemble, la COVID-19 a eu des répercussions importantes sur les programmes de lutte contre la violence fondée sur le sexe, étant donné que la technologie pose des

problèmes pour établir des relations avec les survivants de la violence sans contact en personne. La confidentialité est la principale préoccupation en ce qui concerne le soutien en ligne.

Prochaines étapes

Le Comité ministériel de lutte contre la violence fondée sur le sexe travaille à intégrer les commentaires recueillis dans le cadre qui définira la manière dont le gouvernement du Manitoba lutte contre la violence fondée sur le sexe dans la province. Le cadre sera publié et accessible en ligne sur le site Web du Secrétariat à la condition féminine du Manitoba, à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/msw/index.fr.html.

Annexe : Profil des intervenants



Dans quelles régions du Manitoba offrez-vous vos programmes ou services? Sélectionnez tout ce qui s'applique.

